



Mâcon, le 20 août 2020

INFORMATION

La situation sanitaire à la date du 18 août 2020

Au plus fort de l'épidémie au printemps 2020, la Saône-et-Loire a connu jusqu'à 243 personnes hospitalisées simultanément en milieu hospitalier (29/04) et jusqu'à près de 40 en réanimation (38 personnes le 6/04) en dépit d'une quinzaine de transferts dans d'autres départements.

La situation a mis longtemps à s'améliorer. Aujourd'hui, 6 personnes restent hospitalisées pour cause de COVID dont une en réanimation.

Ce sont 201 personnes qui sont décédées en milieu hospitalier et 91 en EHPAD des suites de l'épidémie de COVID-19.

Les données d'hospitalisation comme les données relatives aux tests sont suivies avec beaucoup d'attention par la préfecture en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Les actions de dépistage

Au 18/08 : 31 886 personnes ont été testées en Saône et-Loire (tests PCR = écouvillon nasal). 252 personnes ont été identifiées comme des cas positifs (0,79%) et 1212 personnes ont été identifiées comme des cas contact de ces personnes positives (moyenne de 4,8 cas contacts par personne positive).

Les personnes dépistées le sont :

- soit à la demande de leur médecin traitant dans le cadre de leur suivi médical,
- soit dans le cadre d'opérations de dépistages collectives au plus près du public. Ces opérations mises en place par la préfecture, les sous-préfectures, l'ARS, l'Assurance maladie, en lien avec les collectivités, les laboratoires d'analyses médicales, les professionnels de santé, et avec l'aide des associations de sécurité civile. Elles font l'objet d'une large communication (affichage, réseaux sociaux, information par voie de presse).

Depuis fin juin, près de 25 séances de dépistages grand public ont été organisées (réalisées ou programmées) dans les villes suivantes : Chalon, Mâcon, Paray-le-Monial, Charolles, Gueugnon, Bourbon Lancy, Louhans, Montceau-les-Mines, la Chapelle de Guinchay, Saint Amour Bellevue, Romanèche-Thorins, Fuissé, Givry, Rully, Mercurey. Les séances dans les villes viticoles du Mâconnais et du Chalonnais ont aussi pour objectif de tester les saisonniers présents pour les vendanges.

Sont en outre réalisées des séances de dépistages en lien avec certains environnements considérés au niveau national comme devant requérir une attention particulière (abattoirs, hébergements collectifs financés par la direction départementale de la cohésion sociale, saisonniers agricoles).

Par ailleurs, à compter de cette semaine, des assurés sociaux vont être invités par le biais d'un courrier ou d'un message de la CPAM à se rendre dans un laboratoire pour se faire dépister. Ils disposeront d'un bon pour se faire dépister sur la base du volontariat et gratuitement (test PCR et test sérologiques).

Cette campagne est dans un premier temps expérimentée auprès de 10 000 assurés sociaux en Saône-et-Loire (résidents du Creusot). Ces opérations ont vocation à être élargies à d'autres communes en fonction du retour de cette première expérimentation.